



Pour diffusion immédiate : 10/042023

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL NOMINE ROWAN WILSON AU POSTE DE JUGE EN CHEF DE LA COUR D'APPEL DE L'ÉTAT DE NEW YORK

La gouverneure a également l'intention de nommer Caitlin J. Halligan au poste de juge associé de la Cour d'appel ; elle soutient le juge Joseph Zayas au poste de juge administratif en chef

La gouverneure Kathy Hochul a nommé aujourd'hui l'honorable Rowan D. Wilson, qui a exercé les fonctions de juge associé à la Cour d'appel au cours des six dernières années, au poste de juge en chef, vacant depuis l'été dernier. La gouverneure a également l'intention de nommer Caitlin J. Halligan, qui a été Solliciteur général de l'État de New York et Avocate général du procureur du comté de New York et qui est actuellement associée du cabinet d'avocats Selendy Gay Elsberg PLLC, pour occuper le poste vacant du juge Wilson en tant que juge associé de la Cour d'appel. En outre, la gouverneure Hochul a annoncé qu'elle soutenait fermement l'intention du juge Wilson de recommander la nomination de l'honorable Joseph Zayas au poste de juge administratif en chef, chargé de superviser le fonctionnement des tribunaux, y compris un budget de plus de 3 milliards de dollars.

« Le juge en chef de la Cour d'appel ne dirige pas seulement la plus haute juridiction de l'État, mais il est également responsable de la gestion de tribunaux divers et complexes dans l'ensemble de l'État ». **La gouverneure Hochul a déclaré :** « Les New-Yorkais méritent un dirigeant fort, compétent et sérieux, et je suis fière de nommer le juge Wilson au poste de juge en chef. Les qualités exceptionnelles du juge Wilson en matière de respect de la justice et de l'équité en font un candidat idéal pour diriger la Cour en cette période critique. Pour que la Cour continue à fonctionner efficacement, j'ai également l'intention de nommer Caitlin Halligan, qui apportera une perspective essentielle à notre système judiciaire. Mme Halligan était l'une des candidates hautement recommandées sur la liste des sept candidats examinés par la Commission de nomination des juges. Je me réjouis de travailler avec ces personnes talentueuses afin de renforcer l'estime de la plus haute juridiction de notre État, de protéger les droits et la sécurité des New-Yorkais et de veiller à ce que la justice soit rendue. Nos tribunaux sont saturés depuis la pandémie, et je travaillerai d'arrache-pied avec les nouveaux dirigeants du pouvoir judiciaire pour faire en sorte que la justice cesse d'être bafouée en raison des carences de notre système ».

L'honorable Rowan D. Wilson est juge associé à la Cour d'appel depuis 2017. S'il est nommé, le juge Wilson entrera dans l'histoire en devenant le premier juge en chef noir. Il a obtenu son diplôme de premier cycle au Harvard College et est diplômé de la Harvard Law School. Après ses études de droit, de 1984 à 1986, le juge Wilson a été assistant juridique auprès de l'honorable James R. Browning, juge en chef de la Cour d'appel des États-Unis pour le neuvième circuit.

Il a ensuite rejoint Cravath, Swaine & Moore LLP en tant qu'associé et est devenu partenaire en 1992, devenant notamment le premier partenaire noir de l'histoire du cabinet. Alors qu'il exerçait dans le privé, le juge Wilson s'est occupé de nombreux dossiers d'entreprises et d'affaires pro bono. Il a également été administrateur du Comité des avocats pour les droits civils (Lawyers Committee for Civil Rights) en vertu de la loi et du Centre national pour le droit et la justice économique, et pendant vingt et un ans président du Service de défense du quartier de Harlem (Neighborhood Defender Service of Harlem), qui fournit une représentation juridique et des services de défense publique basés sur la communauté à la communauté de Harlem.

Rowan D. Wilson a déclaré : « Être juge en chef de la Cour d'appel constituerait le plus grand honneur de ma carrière, et je suis très touché par cette nomination de la gouverneure Hochul. La protection des droits des New-Yorkais est ma priorité absolue, et je me réjouis de travailler avec la gouverneure Hochul et nos partenaires dans l'ensemble du système judiciaire pour gérer nos tribunaux et rendre la justice ».

Caitlin J. Halligan est actuellement associée au cabinet d'avocats Selendy Gay Elsberg PLLC. Mme Halligan a obtenu son diplôme de premier cycle à l'université de Princeton et a été diplômée du Georgetown University Law Center en 1995. Après avoir obtenu son diplôme de droit, elle a été stagiaire auprès de Mme Patricia Wald de la Cour d'appel des États-Unis pour le circuit du district de Columbia et de M. Stephen Breyer, juge associé de la Cour suprême des États-Unis.

Mme Halligan a dirigé le Bureau Internet du Bureau du procureur général de l'État de New York et a été première adjointe du procureur général de l'État de New York. De 2001 à 2007, elle a occupé le poste de procureur général de l'État de New York. Elle a également été conseillère générale du bureau du procureur du comté de New York. Elle enseigne actuellement plusieurs cours en tant que chargée de cours de droit à la Harvard Law School, et a précédemment enseigné à la Columbia Law School et au Georgetown Law Center.

Caitlin J. Halligan a déclaré : « Aujourd'hui plus que jamais, nos tribunaux doivent être un lieu d'intégrité, d'équité et de justice pour tous, et je m'engage à défendre ces valeurs si je suis confirmée à la Cour. Je remercie la gouverneure Hochul de m'avoir accordé sa confiance en cette période critique pour notre système judiciaire ».

La Cour d'appel de New York a été créée par un amendement constitutionnel en 1847. Pendant les vingt premières années, la moitié des juges de la Cour étaient élus et l'autre moitié nommée par le gouverneur parmi les juges de la Cour suprême. La

Convention constitutionnelle de 1867-68 a rédigé de nouveaux articles prévoyant sept juges et, depuis lors et jusqu'en 1977, les juges de la Cour ont été élus par le biais d'élections organisées à l'échelle de l'État. En 1977, la Constitution de l'État a été modifiée pour créer une Commission de nomination des juges chargée de recommander au gouverneur des candidats à la Cour et d'exiger du gouverneur qu'il nomme parmi les candidats recommandés, avec l'avis et le consentement du Sénat. La législature, tenue par l'amendement constitutionnel de prévoir l'organisation et la procédure de la Commission, a adopté l'article 3-A de la loi sur le pouvoir judiciaire en 1978, qui a été modifiée à deux reprises dans les années 1980. Conformément aux mandats constitutionnels et statutaires, la gouverneure Hochul prévoit de signer un autre amendement à la loi sur le pouvoir judiciaire, qui permet à un gouverneur de pourvoir rapidement un poste de juge associé lorsqu'il est créé par un juge associé devenant juge en chef en créant la possibilité de sélectionner une personne figurant déjà sur la liste approuvée existante pour pourvoir un poste vacant au tribunal.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418